JANVIER
2013
n°45

Les Ulis

Le magazine des Ulissiens - www.lesulis.fr

.05 Actualité
.06 Actualité
.14 Démocratie locale
.15 Sport

Dossier

Les Ulis au cœur de la CAPS

Bonne année 2013

Pratique

Numéros utiles

Police municipale : 01 69 29 34 12

La nuit en semaine et le week-end :
SOS médecins : **01 69 25 91 91**
Samu 91 : **15**

Maisons médicales de garde de l'Essonne
Le week-end et les jours fériés au **01 64 46 91 91**

SOS médecin
08 26 88 91 91
week-end et jours fériés

Samu
01 69 13 91 91

Médiateurs de nuit : 0 800 191940
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Médecin et pharmacie de garde :
Appeler le commissariat :
01 64 86 17 17

Garde kiné-respiratoire :
À partir de 8 h le vendredi
(ou la veille des jours fériés)
08 10 81 78 12

Gestion urbaine de proximité (GUP)
N° Vert gratuit 0 8000 91 940
ou gup@lesulis.fr

La Poste :
Esplanade de la République et des Amonts
Courrier-colis : **36 - 31**
Banque postale : **36 - 39**
Site Internet :
www.laposte/monbureaudeposte.fr

Urgence gaz naturel
appeler GDF au
0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Déménagement
Depuis le 2 janvier, le Dr Mira Mellah rejoindra le cabinet médical du centre commercial des Champs Lasniers (avec les Drs Lemerie, Gaucher et Baron)

Informations pratiques

Conseil municipal
Vendredi 1er février à 19 h 30, salle du Conseil à la mairie.

NOUVEAU :
un columbarium au cimetière de l'Orme à Moineaux
Le Sicomu, Syndicat intercommunal du cimetière, a engagé des travaux de restauration de la pyramide à proximité du crématorium afin d'aménager cet édifice en columbarium. 80 cases, seront ainsi mises à la disposition des familles et fermées par des plaques de granit rose fournies gracieusement par le Syndicat. À l'abri des intempéries, ce lieu de recueillement est accessible aux handicapés.

Permanence de Maud Olivier
La députée de la 5e circonscription vous reçoit tous les lundis de 15 h à 17 h aux Ulis. Pour prendre RDV : www.maud-olivier.fr ou molivier@assemblee-nationale.fr ou au **01 40 63 48 05**.

Enquêtes de l'Insee
L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête aux Ulis jusqu'au 25 janvier sur l'emploi et le chômage. Quelques ménages de la ville, prévenus préalablement par courrier, seront sollicités. Un enquêteur, muni d'une carte officielle, les interrogera par téléphone ou lors d'une visite. Les réponses sont strictement anonymes et confidentielles.

COLLECTE DES DÉCHETS

Encombrants :
Mardis 8 et 22 janvier

Déchets végétaux :
Les déchets verts seront collectés les mercredis 2, 16 et 30 janvier. Les Ulissiens peuvent par ailleurs déposer leurs végétaux directement à la déchèterie de Villejust.

Déchets ménagers spéciaux :
Dépôt au Centre technique municipal chaque lundi et mercredi de 14 h à 17 h, ainsi que les samedis 5 et 26 janvier, de 9 h à 12 h.

Quelques recommandations :
N'entreposez rien devant les portes de l'accueil du CTM. Rendez-vous à l'armoire DMS, rue du Velay.
• Définissez, si possible, la nature exacte des produits dont vous souhaitez vous débarrasser, si l'étiquette n'existe pas.
• Par mesure de sécurité, il est strictement interdit d'entrer dans l'armoire DMS.
• L'agent d'astreinte prendra le temps de contrôler ce que vous lui apporterez. Il a le droit de refuser certains produits.

Ne déposez pas vos sapins de Noël n'importe où !
Les sapins de Noël naturels sont à présenter à la collecte des déchets verts, pour les résidences où cette collecte est organisée. Ceux recouverts de neige artificielle (floqués) ou emballés dans des sacs à sapin sont à présenter à la collecte des ordures ménagères.

Déchèterie de Villejust :
Du lundi au samedi de 9 h à 17 h 45 sans interruption et le dimanche de 9 h à 12 h 45.
Renseignements auprès du Siom au 01 64 53 30 00 ou contact@siom.fr ou auprès de la mairie au 0 8000 91 940 (n° vert) ou gup@lesulis.fr

Recensement
Comme tous les ans, l'Insee procèdera au comptage de la population. Cette opération se déroulera du 17 janvier au 23 février dans certains foyers de la ville.

Votre enfant peut aider la recherche
L'unité de recherche INSERM de Neurospin de Saclay mène une recherche sur les capacités numériques des enfants souffrant de troubles de l'apprentissage du calcul (dyscalculie). Afin de mieux comprendre comment le cerveau apprend à calculer pendant les premières années d'école, nous recherchons des enfants sans trouble du développement entre 5 et 7 ans (grande section de maternelle jusqu'au CE2) et dont les parents seraient intéressés par une participation de leur enfant à cette recherche. Renseignements au **01 69 08 79 37** ou antoinette.jobert@cea.fr ou www.unicog.fr

***Les Ulis*, le magazine des Ulissiens** ■ BP 43 91940 Les Ulis - Tél. 01 69 29 34 19 - ■ Directrice de la publication : **Sonia Dahou**, *Maire* ■ Directeur adjoint : **Aziz Benaâddane**, *Maire adjoint à la Communication* ■ Coordination de la rédaction : **Stéphanie Atger et Patrice Pierre** ■ Responsable de la rédaction : **Carine Cure Boulay** ■ Journalistes : **Alain Castets, Claude Danrey, Claude Dupont, Adrien Pauly, Florence Delorme** ■ Photos : **Collectif ImageProd'Ulis**. ■ Régie publicitaire : **Recherches et communication**, 18-22, rue Curnonsky - 75017 Paris. Renseignements au 01 55 65 12 12 ou sur r.c.pao@wanadoo.fr ■ Distribution : **mairie des Ulis** - Également disponible sur www.lesulis.fr ■ Imprimerie : **LVRI - 91100 Corbeil-Essonnes, imprimé sur papier recyclé** ■ Exécution : **Scoop Communication** Renseignements sur www.scoopcommunication.com

Sommaire

Actualités

Studios de musique : une première année sans fausse note P.05
Emplois d'avenir, l'intérêt grandit P.05
Les adultes relais à votre écoute P.06
Baby-sitting : un bon moyen de gagner des sous P.06
Écho du Conseil : les élus mobilisés pour les transports et les services publics P.07

Dossier

Les Ulis au cœur de la CAPS P.08
La CAPS : mode d'emploi P.09
« La CAPS, c'est un apport mutuel », interview de David Bodet, son président P.10
À vous la parole : que pensez-vous de l'entrée des Ulis dans la CAPS ? P.10
La médiathèque, le service Emploi et la Maison de la justice et du droit transférés à la CAPS P.11
Le Conseil économique et social : une expertise citoyenne P.11
Booster le développement économique et donc l'emploi P.12
Des pépinières d'entreprises pour vous aider à démarrer votre projet P.12
Transports : faire poids dans les débats P.13
Des enjeux nationaux voire internationaux pour le territoire P.13

Démocratie locale

Conseil de jeunes : inscris-toi, donne tes idées ! P.14
Café Cité : la démocratie locale en toute convivialité P.14

Sport

Sébastien Chambet, double champion du monde P.15
Multisport pour une multidécouverte P.15

Vie des aînés

Des airs de Montmartre pour le repas des aînés P.16

Initiative

Hapte, pour l'autonomie des personnes handicapées P.18
Une Ulissienne particulièrement active P.18

À l'affiche

L'Odyssée Symphonique vous invite au voyage P.19
Apprenez la langue des signes ! P.19

Agenda culturel P.20

Ciné P.21

Album

Décembre en images P.23

Carnet

Ils sont nés :
Emma Auster, le 31/10/2012
Maïa Auster, le 31/10/2012
Aafafe Segawer, le 31/10/2012
Inès Ftaich, le 31/10/2012
Lou Pichereau, le 02/11/2012
Giovanna Malungu, le 10/11/2012
Eline Blanchier, le 12/11/2012
Kawtar Zaghlaoui, le 13/11/2012
Ilyès Hervé, le 18/11/2012
Wissam El Badawi, le 18/11/2012
Amine Yakhou, le 19/11/2012
Nora Kone, le 20/11/2012

Ils se sont dit oui :
Isabelle Narci et Jean-Marc Rombi, le 12/12/2012

Ils nous ont quittés :
Liliane Valentine Dumets, le 21/11/2012

Édito

Sonia Dahou, maire des Ulis, a remis de nombreuses récompenses aux sportifs de la ville lors des Trophées des sports le 12 novembre dernier.

2013 au cœur de la CAPS

Chères Ulissiennes, chers Ulissiens,
Cette nouvelle année aux Ulis s'ouvre sur l'adhésion de notre ville à la CAPS. En effet, nous rejoignons la grande famille des villes voisines membres de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, pour plus de mutualisation des moyens, pour plus de cohérence dans les actions, pour plus de solidarité entre les territoires et leurs habitants, pour une amélioration de notre offre de transport, pour une stratégie de développement économique notamment en faveur de l'emploi plus efficiente.
En cette période de crise financière qui n'épargne pas la France, ici, aux Ulis, les solutions ne sont pas dans la résignation mais dans l'action, dans ce combat quotidien que je mène avec mon équipe municipale, l'ensemble des agents municipaux et avec le concours de nombreuses associations, pour nous faire tous avancer, animés d'un esprit de justice sociale, sans stigmatiser, sans exclure, sans paternalisme : la solidarité est et restera une réalité palpable pour les Ullissiens.
Une solidarité, qui se concrétise toujours au plus près des préoccupations des Ulissiens, car vous le savez, depuis 2008 la démocratie participative est le socle de toute l'action municipale avec un objectif ambitieux celui de porter haut notre maxime : tous Ulissiens, tous citoyens.
Au-delà de notre adhésion à la CAPS, notre action municipale se poursuivra en 2013 avec notamment deux mesures phares : la création de 15 emplois d'avenir par la municipalité, pour nos jeunes Ulissiens qui subissent le chômage de plein fouet.
Et la mise en œuvre, dans les Conseils de quartier des budgets participatifs, ce qui permettra aux Ulissiens de conduire des projets pour leurs quartiers avec des moyens financiers, mis à disposition par la municipalité.
Parce que je ne conçois pas l'action publique sans la participation des citoyens,
Parce que c'est en s'appropriant son destin que l'on peut façonner notre avenir commun, tous ensemble, dans une ville où notre diversité est notre richesse, je souhaite que tous les Ulissiens sans exception, en cette nouvelle année, puissent s'investir dans la vie de leur cité.
C'est avec une réelle émotion que je vous présente mes premiers vœux en qualité de Maire ; je vous souhaite avant tout, à toutes et à tous, une excellente année 2013.
Je souhaite que celle-ci soit l'occasion pour vous tous, de mener à bien vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels, je vous souhaite aussi, ainsi qu'à vos proches une année pleine de joies, de bonheur, de sérénité, partagés et surtout de bonne santé.
Comptez sur moi pour que 2013 soit une année de grandes réussites pour notre ville.

Venez nombreux samedi 12 janvier à 11h à l'espace culturel Boris Vian, pour la cérémonie des vœux, j'ai hâte de vous y rencontrer.

Permanence du maire :
Sonia Dahou, maire des Ulis, vous reçoit en mairie mardi 22 janvier de 16 h à 18 h 45 (sur rendez-vous au 01 69 29 34 00) et vendredi 8 février de 16 h à 17 h à la MPT de Courdimanche (sans rendez-vous).

Corinne & Jesuina Coiffure

Jesuina et Corinne coiffure
vous souhaite une très bonne année 2013

- un acceuil
- une écoute
- des professionels à votre service
- un respect total de vos cheveux avec les produits professionel L'OREAL coloration INOA, DIA, MAJIREL
- STEAMPOD soin a la keratine
- et des permanentes sans amoniaque contrôlées par ordinateur REVLON

Horaires d'ouverture :
Mardi 9h - 18h30
Mercredi 9h - 18h30
Jeudi 9h - 18h30
Vendredi 9h - 19h30
Samedi 9h - 18h

124, avenue des Champs Lasniers - 91940 Les Ulis
Tél. : 01 64 46 71 94

Adieu Kilos !

Experte en Grignotage
Experte en Nutrition

ENGAGEMENT de RÉSULTAT
LA MÉTHODE NATURHOUSE
350 CENTRES EN FRANCE

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

www.naturhouse.fr

Prenez Rendez-vous !
NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

2, rue du Nord - 92160 ANTONY
Tél. 01 70 68 31 64

22, rue Archangé - 91400 ORSAY
Tél. 01 64 46 07 07

STPEE

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

- Réseaux de distribution d'énergie électrique
- Eclairage Public ME4 - TN4 - HT - RT
- Signalisation Lumineuse Tricolore
- Équipements tertiaires et industriels - E3 C4
- VDI (détection incendie, réseaux informatiques)
- Dépannage, Entretien, Maintenance 24h/24

4, rue Vitruve
Villebon Parc - D 118 E
91140 VILLEBON s/Yvette
☎ **01 69 74 94 00**
01 69 20 75 46
contact@stpee.fr

STPEE
www.stpee.fr

LA PAJOVIC

RESTAURANT SPECIALITES SENEGALAISES

PLATS A PARTIR DE 6 euros

RESTAURATION SUR PLACE
A EMPORTER
LIVRAISON A DOMICILE

MENUS

Maffé
Yassa,Tiéboudiene
Soupekandia
Domada
Saka saka
Atiéké
Brochettes,
poulet braisé,
Poisson braisé,
Accras,
Fatayas,
Némes,
Pastels,
Tiakri,
Beignets

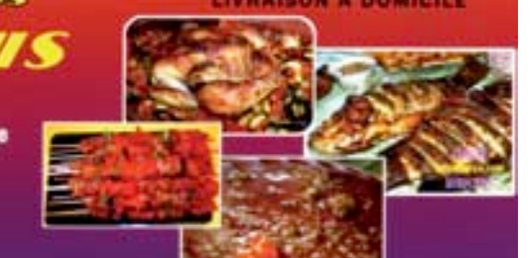

Ouvert du lundi au Samedi
de 11H à 22h30
Fermé le Dimanche

BOISSONS

Bissap
Gimgembre
Jus de bouye

Adresse : Centre commercial les BOUTIQUES à côté du magasin Lidl
Avenue de la ferme X Avenue de Courdimanche Les ULIS
Tél :0169282432 / 0661444040

Les studios de musique : une année sans fausse note

Les studios de musique ont ouvert leurs portes en septembre 2011. L'année, particulièrement riche, laisse présager un avenir musical prometteur pour cette nouvelle structure !

Situés au sous-sol de la MPT des Amonts, les studios permettent aux musiciens de produire des maquettes, seul moyen pour se faire connaître des maisons de disques ou des salles de concert.

Durant cette année, de nombreux artistes ulissiens de tous âges et de tous styles ont répété et enregistré dans des conditions techniques professionnelles. Lamine, 12 ans a enregistré son premier morceau rap dans les studios de musique cette année. Ar C'Helvez, le groupe de musique bretonne, a répété régulièrement leurs chants bretons.

Du hip-hop au rap en passant par le rock ou la musique expérimentale, ce sont des univers totalement différents qui se côtoient et se rencontrent dans les locaux des studios de musique à la MPT des Amonts. Près d'une cinquantaine d'artistes ont enregistré des maquettes ou des albums avec l'aide d'ingénieurs du son expérimentés. Différents ateliers de création ont été organisés avec les services de la Ville ou l'association Stratezic Action.

Véritable lieu d'expression musicale, cette structure a vu sa fréquentation croître à grande vitesse depuis l'ouverture répondant ainsi à une forte demande. Aujourd'hui, les onze créneaux de répétition ne désemplissent pas et de nombreux groupes sont en attente pour en bénéficier. Pour 2013, l'équipe d'encadrement prévoit la création d'une compilation avec les différents artistes qui ont enregistré dans les studios : un beau projet, mélange hétéroclite musical, témoignant de la richesse artistique des Ulissiens.

Des studios pour toutes les pratiques musicales
STUDIOS MUSICAUX DES ULIS
Atelier d'écriture • Composition • Enregistrement
Les studios musicaux ouvrent leurs portes aux Ulissiens tous les mercredis et samedis de 14h à 18h
N'hésitez pas à vous renseigner sur place !
Avenue de Saintonge - 91940 les ulis
Tél. : 01 69 86 09 67 - facebook.com/lestudiodesulis
www.lesulis.fr
les Ulis

Pour 2013, demandez vos créneaux !

Les musiciens sont invités à s'inscrire pour l'année 2013 à hauteur de 2 h maximum par semaine jusqu'à fin janvier. Tarifs : 60 €/an pour les Ulissiens et 80 €/an pour les extérieurs. Enregistrements sur rendez-vous uniquement. Renseignements au 01 69 86 09 67. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17 h 30 à 23 h - mercredi et samedi de 14 h à 23 h.

Emplois d'avenir, l'intérêt grandit

L'objectif est ambitieux : 100 000 emplois d'avenir doivent être créés en 2014. Avec ce dispositif, il s'agit de s'attaquer au chômage des jeunes, surtout ceux pas ou peu diplômés. Qui est concerné ? Qui recrute ? Réponse avec la Mission locale des Ulis, Pôle emploi et Cap emploi.

Depuis novembre, les réunions d'information se sont multipliées avec les 12 communes travaillant en liaison avec la Mission locale et les associations d'insertion afin de préciser les modalités de ce mécanisme. Car si pour le jeune de 16 à 25 ans, le but est d'acquérir une expérience professionnelle au bout d'un à trois ans permettant de déboucher sur un vrai emploi, l'employeur se doit de lui apporter un tutorat et lui assurer une formation.

À l'issue de ces réunions, les conclusions sont positives. Plusieurs communes, ainsi que des associations intervenant dans l'animation socioculturelle, ont décidé de s'engager résolument dans cette voie. La Ville des Ulis créera ainsi 15 postes d'emploi d'avenir. Reste à affiner le profil des postes proposés et procéder ensuite au choix des jeunes correspondant au secteur d'activité le plus adéquat.

Le mois de janvier devrait être marqué par la signature des premiers contrats d'avenir, peut-être le début d'une éclaircie pour bien des jeunes qui attendent avec impatience de rompre avec le cercle infernal du chômage.

Renseignements à la Mission locale des Ulis au 01 69 18 79 10, à Pôle emploi au 39 95 et à Cap emploi pour les personnes handicapées au 01 69 75 11 50.

"Il est motivé, je veux l'engager mais je n'ai pas les moyens."
www.lesemploisdavenir.gouv.fr
emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Les adultes relais à votre écoute

Deux adultes relais tiennent des permanences dans les Maisons Pour Tous de la ville. Leurs missions : accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner toutes les personnes qui en ressentent le besoin.

Ils ont un rôle complémentaire à ceux des autres acteurs sociaux. Tous les Ulissiens peuvent les solliciter pour une aide administrative que ce soit pour l'emploi, le logement, la sécurité sociale, les banques, etc. Si la demande n'est pas de leur ressort, ils orientent vers les organismes compétents comme la CAF, Pôle Emploi ou le CCAS. Quand il y a une méconnaissance des institutions, des problèmes de français ou un manque d'autonomie, ils peuvent également accompagner physiquement le bénéficiaire à ses rendez-vous médicaux ou administratifs.

Pour Marthe Gbaguidi, qui tient des permanences depuis septembre dernier, *« les usagers attendent surtout de l'adulte relais une écoute. Pour certains, venir aux permanences est un peu un prétexte pour parler de leurs difficultés. Ces rencontres nous permettent aussi de communiquer sur les animations des MPT pour rompre la solitude et favoriser le lien social dans les quartiers »*.

Effectivement, ce que vient chercher Laurinda, 80 ans, Ulissienne depuis plus de 43 ans, c'est avant tout une oreille attentive. *« Ça me fait du bien de venir et d'être entendue. C'était toujours mon mari qui remplissait les papiers mais aujourd'hui il n'est plus là. Ma fille habite loin alors c'est Marthe qui m'aide pour toutes ces formalités. »*

Comme elle, 432 personnes ont poussé la porte de la permanence l'année dernière, en majorité des femmes et des personnes âgées.

Adultes relais : MPT des Amonts : lundi et mardi de 14 h à 17 h, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 12 h. MPT de Courdimanche : mardi de 9 h 30 à 12 h. Renseignements au 01 69 07 02 03.

L'entretien avec les adultes relais est moins formel que dans les autres structures ce qui favorise le dialogue.

Baby-sitting : un bon moyen de gagner des sous

Le Point informations jeunesse (PIJ) propose un « service baby-sitting ». Objectif : mettre en relation les jeunes en quête d'autonomie financière et les familles.

Jusqu'à présent, le PIJ recensait les offres, mais la direction de la Jeunesse, en collaboration avec un groupe de travail du Conseil de jeunes, a voulu aller plus loin. Comme en avril et en juillet derniers, un stage gratuit est proposé à chaque période scolaire pour apprendre le droit du travail, les gestes et comportements adéquats avec l'enfant, les activités, les jeux, etc. Ces stages d'initiation seront obligatoires pour ceux qui souhaitent apparaître dans la liste mise à disposition par le PIJ.

Le PIJ a officiellement lancé son service de baby-sitting avec la création d'une charte qui détermine l'ensemble des rôles, engagements, droits et responsabilités des jeunes mais aussi des parents. *« L'objectif est aussi de rassurer les parents et les amener à faire confiance aux jeunes baby-sitters »*, explique Delphine Lemaitre, adjointe au maire chargée de la Jeunesse et des Sports.

Renseignement au PIJ : 01 69 29 34 63.

Le PIJ propose régulièrement des stages aux futurs baby-sitters.

Quelques règles à respecter :

La déclaration de tout salarié est indispensable pour être en règle avec la loi. De plus elle permet aux parents de bénéficier d'aides financières et aux baby-sitters d'avoir les mêmes droits sociaux que tous les employés (maladie, retraite, sécurité sociale, etc.).

L'âge légal minimum pour être déclaré est de 16 ans. De 14 à 16 ans, le travail n'est autorisé que pendant les vacances et ne doit pas excéder la moitié des congés scolaires. Une autorisation de l'inspecteur du travail est par ailleurs obligatoire.

La rémunération peut être discutée entre parents et baby-sitters. Le salaire peut varier selon l'âge et le nombre d'enfants, le nombre d'heures travaillées, les jours, les gardes le soir ou la nuit. Attention néanmoins, le salaire horaire minimum légal est fixé à 7,23 €.

Écho du Conseil : les élus mobilisés pour les transports et les services publics

Retour sur le Conseil municipal du 21 décembre où deux motions importantes ont été votées pour l'amélioration des transports en commun et le maintien des services publics de proximité.

Le réseau de transports en commun nécessite des aménagements urgents

La Ville des Ulis subit un manque de transports flagrant. À l'écart des axes structurants, elle n'est desservie ni par le RER B, ni aucun transport en commun en site propre. Les besoins se font ressentir de toute part. Plus de la moitié des 25 000 habitants travaille hors de la ville. 24 000 salariés rejoignent chaque jour Courtabœuf et les axes routiers environnants sont saturés. Enfin, l'intégration de la ville dans la CAPS impose de mieux connecter les territoires. Pourtant, hormis deux bus ajoutés en 2008, aucun bus supplémentaire n'a été affecté aux lignes des Ulis depuis lors.

C'est pourquoi la municipalité réaffirme sa détermination pour améliorer l'offre de transports en commun. Elle demande une augmentation du nombre de bus et de la fréquence de passage, notamment sur les lignes 06-02 et 06-03, un développement des transports en commun en site propre en particulier sur la 06-02, une amélioration de la ponctualité, de la lisibilité des itinéraires et la création de navettes vers les gares RER et le parc de Courtabœuf.

Le Conseil municipal réclame l'amélioration des transports en commun aux Ulis, notamment des bus.

Garantir le maintien de services publics de proximité aux Ulis

« Les services publics constituent l'essence même des liens sociaux que nous souhaitons maintenir au sein de notre ville et demeurent un enjeu crucial pour la cohésion sociale », estime Sonia Dahou, maire des Ulis. Or, depuis 2002, il y a un vrai recul des services publics que ce soit dans la justice, la police, l'Éducation nationale ou la santé et les collectivités ont souvent dû prendre des dispositions pour limiter l'impact ressenti par les habitants. Les élus de la majorité exigent que la concertation préalable à toute fermeture ou réorganisation de services publics soit appliquée aux Ulis et que l'offre, en particulier de la CPAM et de la CAF soit maintenue aux Ulis.

En bref...

Travaux avenue de Bourgogne

Les travaux avenue de Bourgogne avancent bien. La première tranche terminée, le chantier basculera de l'autre côté de la rue à partir de fin janvier. Pendant la durée de l'opération, le sens de circulation des véhicules restera identique (du Nivernais vers Courdimanche) mais se fera sur la voie de gauche, celle de droite étant balisée pour les travaux.

Accueils de loisirs : s'inscrire pour les vacances

Pour les vacances scolaires du 4 au 15 mars, les inscriptions dans les accueils de loisirs doivent être effectuées entre le 28 janvier et le 16 février. Un bulletin d'inscription est disponible dans votre accueil de loisirs, à la mairie ou téléchargeable sur www.lesulis.fr. Pièces à fournir : carnet de santé, carte de quotient familial.

Quotient familial : les inscriptions sont ouvertes

Du 12 janvier au 2 février, pensez à faire calculer votre quotient familial à la mairie. Attention, si vous ne faites pas la démarche dans les délais, le tarif maximum sera appliqué à toutes vos consommations du mois de janvier. Plusieurs pièces justificatives sont à fournir impérativement : voir sur le site de la mairie www.lesulis.fr ou renseignements au 01 69 29 34 84.

Les Ulis au cœur de la CAPS

Le 24 janvier 2013, la Ville des Ulis intégrera la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay. Elle se met ainsi en conformité avec la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales qui impose aux communes orphelines de rejoindre une intercommunalité. Transports, emploi, développement économique, la Ville a tout à y gagner.

Sonia Dahou, maire des Ulis

L'entrée des Ulis dans la CAPS est l'aboutissement d'un long combat pour la Ville, qui avait exprimé de manière constante son souhait en matière d'intercommunalité. Malgré les délibérations positives des Ulis, du Conseil communautaire et des communes membres de la CAPS, la préfecture n'avait pas validé ce choix pour des raisons administratives. *« La municipalité concrétise aujourd'hui une réalité tangible du bassin de vie et d'emploi commun*, explique Sonia Dahou, maire des Ulis. *Il y a une cohérence géographique et historique indéniable avec les communes de la CAPS. »* La Ville rejoint ainsi un territoire porteur de grandes perspectives d'avenir, avec des enjeux majeurs relatifs notamment au Grand Paris.

Le premier bénéfice de l'intercommunalité est la mutualisation. Ce regroupement de plusieurs villes permet en effet de mettre en commun les moyens, notamment financiers, pour la réalisation de projets inaccessibles individuellement. *« Aussi et surtout, en intégrant la CAPS, nous pourrons peser davantage dans les débats. Par exemple, en ce qui concerne les transports et le développement économique, la Communauté d'agglomération est un interlocuteur privilégié. Plus facile donc de faire valoir les intérêts ulissiens dans ces domaines*, indique Sonia Dahou. *D'autant que Les Ulis est la 2e ville de l'agglomération en nombre d'habitants après Palaiseau, elle sera donc au cœur de la CAPS. »* Trois équipements et compétences sont transférés à la CAPS : le service Emploi-Insertion, la médiathèque et la Maison de la justice et du droit. Pas question pour autant de perdre en proximité. *« Les élus resteront à disposition des habitants pour toutes leurs questions »*, précise Sonia Dahou.

La CAPS : mode d'emploi

La Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, la CAPS, c'est avant tout 11 villes ayant pour ambition commune de mutualiser leurs moyens pour répondre aux besoins des habitants, tout en valorisant les atouts du territoire.

Un contexte national

Avec 36 700 communes, la France représente à elle seule 40 % de l'ensemble des villes de l'Union européenne à 27. Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire, a néanmoins pour conséquence la dispersion des moyens et la multiplication des initiatives isolées. Tout en préservant l'identité communale dont les citoyens sont attachés, l'intercommunalité permet d'organiser les territoires de manière plus rationnelle et globale. Il s'agit de mettre en place un maillage national qui permette de répondre aux défis liés au développement urbain.

Mais qu'est-ce que c'est ?

Comme toutes les Communautés d'agglomération, la CAPS est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), un regroupement de communes sur un même territoire fait d'un seul tenant. Chaque Communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, équilibre social de l'habitat, politique de la ville) et de compétences optionnelles qu'elle est libre de déterminer. Elle peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent.

La CAPS a 10 ans

Elle voit le jour le 1er janvier 2003, à 9 communes (Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle). Héritière du Syndicat intercommunal de 1988, du District de 1991 et de la Communauté des communes de 2002, la Communauté d'agglomération couronne une démarche de coopération intercommunale. Gometz-le-Châtel la rejoint en 2004. Enfin, si Les Ulis n'intègre l'agglomération qu'en 2013, une entente avait été mise en œuvre dès mars 2010 pour un rapprochement dans les domaines des transports, du développement économique et de la culture.

Un fonctionnement similaire à celui des communes

Le Conseil communautaire fonctionne pour l'essentiel comme le Conseil municipal : il vote des délibérations basées sur les travaux préparatoires des 5 commissions, qui ont chacune une thématique ayant trait aux compétences de la CAPS (1 : aménagement, environnement, travaux, réseaux, habitat, ville. 2 : développement économique, recherche, université. 3 : transports et déplacements. 4 : communication, relations extérieures, culture, sport. 5 : finances, personnel, administration générale, transferts de charges).

Pour chaque ville membre, le nombre de conseillers communautaires est proportionnel au nombre d'habitants. Aux Ulis, 7 conseillers municipaux seront donc élus pour représenter la ville à la CAPS.

Géographiquement, la Ville des Ulis s'intègre parfaitement au territoire de la CAPS.

Dans chaque ville, c'est le Conseil municipal qui désigne parmi ses élus qui siègera au Conseil communautaire.

La CAPS en chiffres :

10 ans d'existence

11 communes

125 000 habitants

10 % de la recherche nationale

12 000 chercheurs dans 160 laboratoires publics ou d'entreprises

23 000 étudiants, une Université et 6 grandes écoles

5 200 entreprises dont 1/4 de haute technologie

64 000 emplois

2 300 hectares réservés aux activités agricoles

« La CAPS, c'est un apport mutuel »

Interview de David Bodet, président de la CAPS

Les Ulis entrent enfin dans la CAPS, c'est l'aboutissement d'un long processus…

« Nous travaillons sur cette intégration dans l'agglomération depuis plus de 7 ans. C'est une force parce que nous sommes plus que prêts ! La Ville des Ulis participe au Conseil communautaire depuis 2010 dans le cadre d'une entente. La médiathèque François Mitterrand fait partie du réseau intercommunal depuis plus d'un an déjà. Nous avons pu peaufiner dans les détails l'intégration de nos services aux populations.

Qu'est-ce que la CAPS peut apporter aux Ulissiens ?

La CAPS, c'est un apport mutuel. Pour les Ulissiens, c'est une opportunité de pouvoir bénéficier des services des autres communes. Par exemple, avec le fonds documentaire commun des médiathèques, les habitants peuvent emprunter une œuvre n'importe où sur le territoire. De même, les Ulissiens pourront intégrer le Conservatoire à rayonnement départemental avec des tarifs préférentiels, comme tous les habitants de la CAPS. Grâce à la richesse de ses réseaux et l'étendue de ses partenaires, grâce à ses moyens humains et à la qualité de ses outils d'interventions, l'agglo permettra à la Ville de mener des projets qu'elle n'aurait pas pu faire de manière isolée. Enfin, Les Ulis pourra dorénavant participer au destin du territoire et bénéficier de la dynamique mise en marche. Avec son pôle de compétitivité, la CAPS est une machine à innovations, à brevets et à emplois.

Inversement, qu'est-ce que la Ville des Ulis apportera à la CAPS ?

Les Ulis a des atouts et des savoir-faire indéniables. En transférant sa médiathèque, son service emploi et sa Maison de la justice et du droit, elle rend ces services, particulièrement demandés, accessibles aux habitants des communes de la CAPS. Les Ulis, c'est la première commune en termes de vivier d'entreprises, grâce au parc de Courtabœuf, et la deuxième en nombre d'habitants, elle sera forcément un membre important de la Communauté d'agglomération et du futur campus/cluster Paris-Saclay.

La CAPS se substituera-t-elle aux décisions de la ville ?

La Communauté d'agglomération n'est pas une structure toute puissante qui se substitue aux villes. Les Ulis reste maîtresse. Pas une ville ne s'est vue imposer un projet depuis la création de l'agglomération. Il y a toujours un processus de concertation pour travailler ensemble dans le respect des élus municipaux et de leur volonté. La CAPS n'est ni un objet politique non identifié ni une structure lointaine, au contraire, nous sommes les garants que tout ce qui se passe sur le territoire soit dans l'intérêt des habitants avec un équilibre entre les enjeux nationaux stratégiques du territoire et les enjeux du quotidien qui ne sont pas oubliés.

À vous la parole : que pensez-vous de l'entrée des Ulis dans la CAPS ?

Maka, 19 ans, Chanteraine

« Je pense que ce regroupement peut avoir beaucoup d'avantages pour la commune et ses habitants. Ce serait vraiment bien que des améliorations soient apportées notamment dans le domaine des transports en commun. Dans mon cas, ça faciliterait considérablement l'accès à mon lieu de travail. »

Marie-Andrée, 51 ans, les Avelines

« Pour ma part, je connais cette Communauté d'agglomération à travers certaines activités proposées dans d'autres communes que Les Ulis, faisant déjà partie de la CAPS. Ce rapprochement sera un avantage pour la ville. D'un point de vue personnel, pour les enfants, cela multiplie les possibilités de distractions. Ils pourront s'épanouir dans différents loisirs intercommunaux. »

Kévin, 26 ans, les Amonts

« Jusqu'à présent je ne connaissais pas la CAPS et je pense que beaucoup d'Ulissiens sont dans le même cas. Je trouve que ça peut être une bonne idée. Vu que la Ville est en plein développement urbain, ça ne pourra que devenir un avantage pour la commune et les habitants. »

La médiathèque, le service Emploi et la Maison de la justice et du droit transférés à la CAPS

Avec l'entrée des Ulis dans la CAPS, trois services municipaux deviendront des structures intercommunales. Comment s'effectue ce transfert ? Réponse avec Gilbert Piantoni, premier adjoint au maire chargé des Finances, du Patrimoine et de l'Intercommunalité.

Trois services seront dorénavant administrés par la CAPS.

Dès le 24 janvier, date du Conseil communautaire qui votera officiellement l'intégration des Ulis, la médiathèque François Mitterrand, le service Emploi-Insertion et la Maison de la justice et du droit seront transférés à la CAPS. *« Ces services ont été choisis d'un commun accord parce qu'ils sont d'intérêt communautaire, ils ont une utilité pour l'ensemble des habitants du territoire*, explique Gilbert Piantoni. *C'est ça la CAPS : une synergie entre les villes, une diversité des structures et des économies par la mutualisation des outils. »*
Il faut savoir que ces structures resteront géographiquement où elles sont et que les Ulissiens pourront y accéder tout aussi facilement qu'aujourd'hui. Pour la médiathèque, ce n'est qu'une formalité puisqu'elle travaille déjà en étroite collaboration avec la Communauté d'agglomération au sein du réseau des médiathèques. *« La Maison de justice et du droit n'existe pas au sein de la CAPS. C'est une vraie reconnaissance de notre savoir-faire »*, estime Gilbert Piantoni.
L'entrée des Ulis dans la CAPS implique des transferts financiers. Toutes les taxes aux entreprises de la ville seront dorénavant perçues par la Communauté d'agglomération. En contrepartie, la CAPS reversera à la commune une dotation compensatoire.

15 km, c'est la distance qui sépare Paris de la CAPS. Une situation géographique exceptionnelle pour un cadre de vie et de travail privilégié.

Le Conseil économique et social : une expertise citoyenne

C'est un lieu d'examen collectif des dossiers de la CAPS, d'échanges de point de vue, de consensus et de propositions. Le Conseil économique et social (CES) est une instance de dialogue et de participation citoyenne à la vie du territoire.

Créé en 2007 par la CAPS, le CES permet aux différents acteurs du territoire d'intervenir sur le processus d'élaboration des projets et de faire valoir les attentes. Pour les Ulissiens qui souhaiteraient y prendre part, il sera renouvelé en septembre 2013.
Il compte 99 membres issus du monde économique, scientifique, associatif ainsi que des partenaires sociaux, répartis en 5 collèges. Il est consulté ou associé aux projets liés à l'aménagement urbain, le développement économique, les transports, l'habitat, l'environnement et le cadre de vie. Il permet d'associer l'ensemble des acteurs locaux qui ont pour missions de faire participer la société civile au processus d'élaboration des choix et de faire valoir les attentes nouvelles et globales.

Le Conseil économique et social est informé de l'avancement et de l'évaluation des actions.

Booster le développement économique et l'emploi

Le développement économique est une des compétences obligatoires de la Communauté d'agglomération. Objectifs : dynamiser les parcs d'activités, attirer des entreprises et créer des opportunités d'emplois pour les habitants.

Attirer les entreprises, c'est un objectif prioritaire de la CAPS depuis sa création. Notamment les grands groupes parce qu'ils génèrent eux-mêmes la création de PME pour leur sous-traitance, favorisant la réindustrialisation du territoire. « *La CAPS est un territoire qui a la chance d'être un vivier de compétences et de talents avec des entreprises innovantes, des centres de recherche et des établissements prestigieux d'enseignements supérieurs*, réagit Sonia Dahou, maire des Ulis. *Notre Ville profitera forcément de cette dynamique.* »

Avec 14 parcs d'activités, auquel viendra s'ajouter celui de Courtabœuf, la CAPS possède un tissu économique important. Le rôle de l'agglomération est de les redynamiser mais aussi de leur donner plus de visibilité. Dans l'optique de créer une véritable dynamique avec les chefs d'entreprises, la CAPS multiplie les initiatives aux cœurs des zones d'activités comme les Ateliers des chefs d'entreprises créés en 2010.

Défendre l'attractivité du territoire permet d'agir en faveur de l'emploi parce que plus d'entreprises, c'est plus de postes à pourvoir. Le service Emploi Entreprise de la CAPS est un appui de proximité pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi. Aux demandeurs il propose des offres locales, des mises en relation avec les entreprises et des informations sur le marché de l'emploi. Pour les entreprises, il diffuse les offres et présélectionne les candidats.

Dès janvier, le service Emploi Insertion de la ville sera transféré à la CAPS. « *Il pourra ainsi mener une politique plus globale, toucher des financements plus importants et profiter de nouveaux partenariats* », estime Clovis Cassan, conseiller municipal chargé de la stratégie de l'emploi et du territoire. Les projets menés jusqu'à présent prendront également une plus grande ampleur. « *On peut imaginer que le Forum emploi auparavant organisé sur le seul territoire des Ulis pourra demain rassembler les offres des entreprises de l'ensemble de la CAPS.* »

Le parc d'activités de Courtabœuf est un des plus grands d'Europe avec plus de 1 200 entreprises.

Des pépinières d'entreprises pour vous aider à démarrer votre projet

Vous avez un projet ou une entreprise existant depuis moins de 5 ans de haute technologie ou de services aux entreprises. Grâce à un hébergement et un accompagnement la CAPS peut vous aider à la faire grandir dans une de ses pépinières.

Ce dispositif a été créé dans le but d'accueillir des entreprises qui démarrent leur activité dans des secteurs innovants et de leur donner une meilleure chance de succès.

La CAPS propose un hébergement avec des bureaux modulables de 15 à 55 m², des parkings, des salles de réunion équipées, des espaces détente, des espaces d'accueil des clients. Les entreprises y disposent d'outils efficaces pour faciliter leur quotidien : aides administratives, accueil des visiteurs, matériel mis en commun (fax, machine à affranchir, etc.). L'accompagnement est également un point fort puisque les entreprises bénéficient d'un suivi trimestriel, une interface avec les réseaux et organismes publics, une mise en relation avec des spécialistes de l'entreprise, une aide à la recherche de financement, des rencontres interpépinières.

L'examen des dossiers de candidature est réalisé par un Comité d'agrément composé des principaux partenaires économiques de la CAPS. En cas d'avis positif, une convention d'occupation de mise à disposition de services est établie pour une durée maximale de 48 mois.

Renseignements sur www.scientipole.fr
ou par mail pepinieres@scientipole.fr

La CAPS dispose de 3 pépinières d'entreprises à Gif, Orsay et Palaiseau.

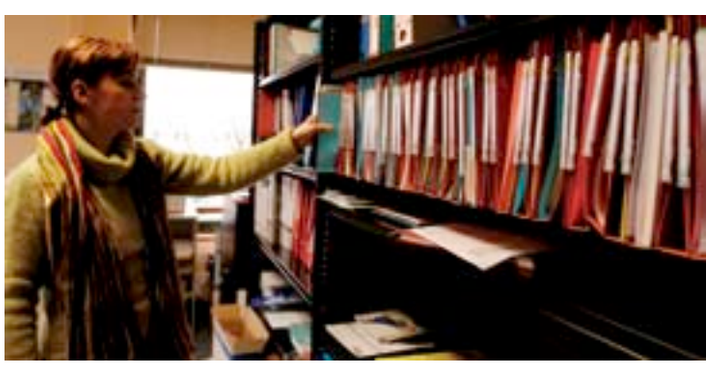

Transports : faire poids dans les débats

Les espoirs et les attentes en termes d'amélioration des transports en commun sont nombreux aux Ulis. Avec la CAPS, interlocuteur privilégié dans ce domaine, la Ville peut porter ses revendications de manière plus forte.

La Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay intervient régulièrement auprès des acteurs concernés comme le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) et peut peser dans les débats.
En 2009, elle a adopté un plan de développement des transports qui a pour ambition d'améliorer l'efficacité des transports en commun, de répondre aux besoins très divers des habitants et d'éviter le recours systématique à la voiture. *« Avec Les Ulis, nous multiplions par deux les usagers à prendre en compte sur le réseau de transport de la CAPS*, explique David Bodet, son président. *Ce n'est pas un problème, nos réflexions ont déjà intégré le territoire ulissien. »*

Un TCSP est un transport en commun isolé de la circulation automobile. Il évolue dans des voies qui lui sont réservées afin de gagner en fiabilité et en temps de parcours.

Aux Ulis, plusieurs évolutions sont étudiées. En premier lieu pour les bus. Il faudrait changer le matériel roulant et garantir une meilleure qualité du service rendu avec des horaires et des trajets respectés. Le principe d'un TCSP (Transport en commun en site propre) entre Les Ulis et Massy via l'A10 répondrait également aux besoins de renforcement de la desserte autour de Courtabœuf. *« Il s'agit vraiment de projets que la Ville va enfin faire aboutir »*, affirme Sonia Dahou, maire des Ulis.

La CAPS propose un espace de covoiturage

Partager les frais, désencombrer les grands axes de circulation, limiter les émissions de CO_2, tout le monde commence à connaître les avantages du covoiturage. C'est pourquoi la Communauté d'agglomération propose un site Internet qui permet de mettre en relation les conducteurs effectuant un trajet, ponctuel ou régulier, et les passagers souhaitant effectuer ce même trajet.
http://caps.covoiturage.fr

Des enjeux nationaux voire internationaux pour le territoire

De nombreuses ambitions nourrissent l'avenir du territoire de la CAPS. Décryptage de ce jargon qui peut parfois sembler obscur.

Le Grand Paris

Ce projet mené par le gouvernement, et plus spécialement par le ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, touche tous les domaines : transports, logements, développement durable, culture pour faire de l'agglomération parisienne une grande métropole mondiale du XXIe siècle. Il inclut un nouveau métro automatique « Grand Paris Express », de 200 km de voies dans la banlieue parisienne.

L'OIN

Une opération d'intérêt national est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'une d'entre elle vise « Massy Palaiseau Saclay Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines » : 49 communes du sud-ouest de l'Île-de-France dont le but est la mise en valeur d'un potentiel de recherche-développement de niveau mondial.

Le Plan campus

Ce projet d'État a pour objectif de faire émerger en France douze pôles universitaires d'excellence de niveau international, grâce à des dotations exceptionnelles. De nombreuses écoles du Plateau de Saclay sont concernées comme l'Université Paris 11, Polytechnique, HEC, etc. L'ambition est de faire du territoire un cluster scientifique c'est-à-dire un pôle de compétences reconnu au niveau mondial.

Le territoire de la CAPS est éminemment scientifique. Le Synchrotron soleil fait partie de ces structures d'excellence.

Conseil de jeunes : inscris-toi, donne tes idées !

L'élection des nouveaux membres du Conseil de jeunes aura lieu le 12 février prochain. Si vous avez entre 11 et 20 ans, vous pouvez déposer votre candidature avant le 2 février.

Des idées plein la tête ? Avec le Conseil de jeunes, 32 Ulissiens de tous les quartiers de la ville pourront partager leurs suggestions et se mobiliser pour l'avenir de leur ville. Pendant deux ans, ils participeront à la vie démocratique locale, porteront des projets au service de tous et s'investiront dans une démarche citoyenne.
Créé en 2009, le Conseil de jeunes débutera donc en 2013 son 3e mandat. Pour permettre à un maximum de personnes de participer, la municipalité a décidé d'élargir la tranche d'âge de ses membres. Auparavant réservé aux 13-19 ans, ce Conseil est désormais accessible aux 11-20 ans. Les candidats seront élus par les élèves de leur établissement scolaire. Pour les jeunes non scolarisés, l'élection se fera au Point d'information jeunesse, le PIJ.
Le Conseil de jeunes a déjà largement participé à l'amélioration de la vie ulissienne. Ils ont ainsi mené de bout à bout le projet de construction du skate-park, la création du dispositif Easy stage et l'organisation de la soirée Carte blanche dans le cadre de Festi'Cité. De nombreux autres dispositifs sont également sur les rails : la création d'un festival Openstyle interculturel et intergénérationnel ainsi que la poursuite des projets européens, comme les séjours d'échanges.
Toutes ces actions montrent aux jeunes qu'ils ont leur place dans la vie de la commune, qu'ils peuvent faire aboutir leurs idées de manière autonome avec un budget déterminé.

Le Conseil de jeunes élu en 2011.

Dépôt des candidatures dans votre établissement scolaire, à Citéjeunes, à l'accueil jeunes de Courdimanche et au Point information jeunesse. Renseignement au 01 69 29 34 63

Café Cité : la démocratie locale en toute convivialité

Le 7 décembre, sur la scène du Radazik, le service Démocratie locale proposait une belle leçon d'intelligence participative sur les enjeux sociétaux du travail salarié avec la coopérative d'éducation populaire Le Pavé.

À partir d'un habile mélange de vécus personnels et d'analyse de pratiques, Gaël Tanguy et Franck Lepage, les deux comédiens militants, ont passé au crible le rôle des syndicats, les avatars de la protection sociale, les atteintes au contrat de travail et l'enjeu des retraites. « *Comprendre le système, rechercher ce qui peut le modifier pour plus de justice et d'égalité.* » C'était le leitmotiv du Pavé avec sa conférence gesticulée sur le thème de la rémunération du travail. « *Les gens n'imaginent pas le potentiel d'action collective que recèle le droit du travail.* » Le public était invité à tester ses savoirs et même à monter sur scène pour croiser ses points de vue... Chiffres à l'appui, Gaël Tanguy a alors donné une « *lecture politique* » de son bulletin de paye, pointant au travers de la longue liste des cotisations salariales ou patronales les victoires des uns et les assauts des autres… Quatre heures d'échanges avec un public venu nombreux qui a longuement applaudi les deux comédiens.
« *Avec ce type d'animations, il s'agit de créer des espaces de connaissance, de débats et de convivialité. Moins formels, ces rendez-vous de la Démocratie locale complètent l'offre d'une manière différente* », explique Aziz Benaâddane, adjoint au maire chargé de la Démocratie locale.

Pour en savoir plus sur le Pavé, renseignements sur www.scoplepave.org

Le spectacle a débuté avec une brouette et une guitare, symboles antagonistes de deux formes de travail.

Agenda de la Démocratie locale

Conseil de quartier Nord-Ouest
Mardi 8 janvier à 20 h 30 à la MPT des Amonts

Soirée conviviale
Jeudi 10 janvier de 19 h à 21 h à la salle du Conseil à la mairie des Ulis

Conseil de quartier plein Sud
Jeudi 24 janvier à 20 h 30 à la MPT de Courdimanche

Sébastien Chambet, double champion du monde

Avec son partenaire Yohann Abby, Sébastien Chambet a remporté pour la seconde fois le championnat du monde de parachutisme freestyle en duo. L'Ulissien a obtenu son titre le 4 décembre dernier à Dubaï aux Émirats arabes unis.

Aux Trophées des sports, le parachutiste a été ovationné par le public ulissien.

L'enfant prodigue des Ulis a renouvelé son exploit. Sébastien Chambet, est désormais deux fois champion du monde de parachutisme freestyle. C'est avec beaucoup de fierté que la Ville lui a remis une récompense le 12 décembre dernier lors des Trophées des sports. Tout juste de retour en France, il avait encore la tête dans les nuages dubaïotes.

La victoire n'a pourtant pas été facile. Contrairement au dernier championnat du monde, Sébastien Chambet et Yohann Abby l'ont eu à l'arrachée. Alors qu'en 2010, 9 points les séparaient des seconds, ils n'ont cette année pas eu droit à l'erreur puisqu'ils ont terminé avec seulement un point de mieux que Loïc Perrouin et Pierre Rabuel, également dans l'équipe de France. Un duel franco-français un peu particulier. *« Ce sont de très bons amis avant d'être des adversaires car on s'entraîne ensemble, on les a même coachés*, explique Sébastien Chambet. *Nous sommes passés en tête seulement après la 5e manche et une petite erreur stratégique de leur part. »*

Les clefs de la réussite ? Un millier de sauts en 2 ans pour maîtriser la chorégraphie d'un ballet aérien et atteindre l'entente parfaite entre les deux partenaires. *« Yohann, c'est le performer qui réalise les figures. Moi, je le filme en tournant à 3 mètres autour de lui (la distance idéale) le tout en donnant un maximum de rythme aux images, visionnées par le jury resté au sol. »*

Pas de temps à perdre. En février prochain, dès que sera connu le lieu du championnat du monde 2014, le duo va imaginer une nouvelle chorégraphie tout en continuant d'entraîner de futurs adversaires dans les disciplines artistiques de parachutisme.

Multisport pour une multidécouverte

Depuis septembre, le Club omnisports des Ulis a ouvert une nouvelle section multisport. La possibilité pour les adhérents de pratiquer et de découvrir 5 disciplines différentes en une année scolaire.

Nouveau et original. Le CO Ulis a su s'adapter à de nouvelles attentes avec le multisport. *« Nos 15 adhérentes, de 28 à 59 ans, veulent pratiquer du sport santé de manière peu intensive et sans les contraintes de la compétition »*, explique Josiane Monteret, volontaire avec Monique Raffestin pour encadrer l'expérience.

Les entraînements ont lieu le soir en semaine et en matinée le week-end dans 14 disciplines différentes. *« C'est une excellente initiative avec un choix énorme : 19 sports proposés qui permet à des femmes comme moi qui ont négligé pendant longtemps le sport à cause de contraintes professionnelles et familiales de découvrir de nouvelles activités sportives avec des animateurs très pédagogues »*, s'enthousiasme Isabelle Lyko, une adhérente qui a fait des choix pour le moins éclectiques : escrime, zumba, natation, badminton et boxe française.

« Je pense que le sport loisir est une pratique qui va se développer de plus en plus et gonfler encore nos effectifs », réagit Alain Fauvel, président du COU.

Récompenses groupées pour le Club omnisports des Ulis

Jeudi 6 décembre, plusieurs acteurs méritants du sport ulissien se sont vus remettre la médaille de la jeunesse et des sports de la Préfecture de l'Essonne : Alain Fauvel, président du COU, Philippe Ponce, trésorier général, Josiane Monteret, secrétaire générale, Alain Allermoz, secrétaire-adjoint et Monique Raffestin, membre du bureau. Bravo à eux !

Boris Vian prends des airs de Montmartre pour le repas des aînés

Dimanche 9 décembre, l'Espace culturel Boris Vian a accueilli le traditionnel repas de fin d'année des aînés. Décor, ambiance, petits plats, spectacles, la fête était au rendez-vous.

Il y avait foule dimanche 9 décembre à Boris Vian. Ce ne sont pas moins de 370 personnes qui sont venues prendre part au repas organisé par le service des Aînés de la Ville en partenariat avec les serres municipales, le service restauration et les régisseurs de l'Espace culturel. Pour l'occasion, les Ulissiens se sont mis sur leur 31. Parés de leurs plus beaux atours, ils étaient raccord avec l'élégance du lieu, décoré sur le thème de Noël et de Montmartre, le célèbre quartier parisien.

« Je vois avec plaisir que les participants sont encore plus nombreux pour partager ce moment festif, a déclaré Sonia Dahou, maire des Ulis, dans son discours de bienvenue. *Je reste à l'écoute des préoccupations quotidiennes des aînés. Le Conseil des aînés, ses membres, s'investissent pour créer les conditions d'un dialogue constant. Ces échanges nous permettent de mieux connaître vos attentes et d'y apporter les réponses adaptées. »*

Foie gras au potimarron, brochettes de gambas, suprême de pintadeau, les convives se sont régalés du repas mais aussi du spectacle. Plusieurs animations ont rythmé le déjeuner : un joueur d'orgue de Barbarie, une poupée automate, un magicien, une chanteuse et ses musiciens, une danseuse de french-cancan et un caricaturiste. De quoi passer un agréable moment tout en jovialité.

Ils y étaient…

Lysette, 69 ans,

Ulissienne depuis 12 ans

Je fréquente depuis peu l'Espace des aînés, je vais à des repas partagés, j'apporte des biscuits, on joue aux cartes. Je voulais retrouver cette convivialité au repas d'aujourd'hui et c'est réussi, le décor et l'atmosphère sont merveilleux. Nous, les Africains, on aime l'ambiance, là on est servis !

Marc, 71 ans,

aux Ulis depuis 38 ans

C'est la première fois que je décide de venir au repas de Noël des aînés. Jusqu'à présent, je ne voulais pas parce que je ne me sens pas vieux. Les fêtes de fin d'année sont une période difficile je trouve. Normalement, c'est un événement familial mais pour moi c'est le moment de l'année où je souffre le plus de solitude. Cette année, j'ai commencé à faire des activités avec le service des Aînés comme l'atelier de rigologie pendant la Semaine Bleue et c'était drôle. J'ai eu un bon contact avec les autres et j'ai eu envie d'essayer le repas des aînés. J'ai une très bonne première impression, c'est bien décoré et on mange bien.

Yves, 64 ans,

habitant des Ulis depuis 37 ans

Je n'ai pas encore une âme d'aîné, je fourmille d'activités : je suis président d'un club de tennis, membre d'un conseil syndical, je ne me sens pas concerné par les activités pour les aînés. Mais des amis d'enfance m'ont convaincu de venir pour la première fois et nous passons un bon moment. Pour ma part, j'apprécie beaucoup la fin d'année avec son côté festif mais je déteste la course aux cadeaux.

En bref…

Programme de l'Espace des aînés

Ouvert les lundis, mardis et vendredis de 14 h à 17 h.

Les 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25, 28 : venez discuter, prendre un café ou jouer aux cartes.

Lundi 7 janvier à 12 h : dînette, chacun apporte un plat à partager.

Lundi 14 janvier à 12 h : soupe à l'oignon offerte par l'Espace des aînés. Inscriptions indispensables aux horaires d'ouverture.

Lundi 21 janvier à 12 h : grande raclette. Participation 7 €. Inscriptions à l'Espace aux horaires d'ouverture.

Mardi 29 janvier à 14 h 30 : après-midi dansant.

DEVENEZ OPTICIEN

INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE

LA RÉFÉRENCE DANS LA FORMATION DES OPTICIENS DEPUIS 95 ANS

PORTES OUVERTES

Samedi 26 janvier 2013

Samedi 23 février 2013

de 10h à 17h

Futurs Bacheliers, Etudiants Post Bac, Parents,

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS :

- BTS Opticien Lunetier (Bac + 2) en Temps Plein ou en Alternance
- Formations spécialisées Post BTS Opticien-Lunetier

AU PROGRAMME :

- Visites Guidées des laboratoires d'examen de vue et de lunetterie
- Démonstration de montages de lunettes et d'examen de vue
- Découverte de nos actions :
  - Bourses au mérite
  - Forum de l'Emploi
  - Missions Humanitaires
  - Parrainage de promotion

L'équipe de direction vous donne un premier avis sur votre candidature. Prenez rendez-vous !

INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE
104, Route de Chartres - 91440 Bures-sur-Yvette
Informations : www.ico.asso.fr et www.facebook.com/ICOBures
Nous contacter au 01.64.86.12.12 ou admission.bts@ico.asso.fr

INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE & BUREAU

de 11h30 à 14h30 & de 18h à 23h

Le Tassili
Ouvert 7/7
de 11h30 à minuit
NON STOP
À EMPORTER
1 SENIOR ACHETÉE = LA 2ème À 2€
À EMPORTER
1 MEGA ACHETÉE = LA 2ème À 4€
À EMPORTER
1 PIZZA ACHETÉE = 1 PIZZA OFFERTE
EN LIVRAISON 7/7
2 PIZZAS ACHETÉES = 1 PIZZA OFFERTE

01 60 92 56 50

En cas de saturation : 06 10 35 51 76

Merci d'adresser vos remarques ou suggestions par mail à : bellevars@yahoo.fr

Centre Commercial des Champs Lasniers (à côté de Franprix) - 91940 LES ULIS

Showroom :

Diesel - Armani - CK - Cerruti - Versace - Trussardi - LiuJo - Cavalli...

"Le luxe à portée de main"

GD

GolDiez

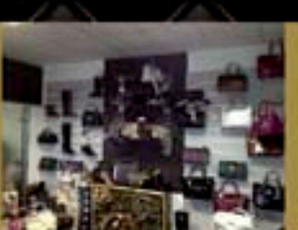

4, avenue Baltique - Z.A. Courtaboeuf - 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. : 01.77.06.57.75

L'entreprise instaure une relation de confiance pour permettre aux familles d'exprimer leurs besoins et trouver la solution la plus adaptée.

Hapte, pour l'autonomie des personnes handicapées

Depuis 2004, la société Hapte, au parc d'activités de Courtabœuf, propose des véhicules équipés aux familles confrontées au handicap. Les demandes explosent : en 2011, plus de 200 transactions ont été effectuées.

Deux jeunes parents, Dina et Jean-Pierre Herbay, sont à l'origine de la création de cette entreprise. Confrontés au handicap de leur enfant Baudouin, né en 1986, atteint de myopathie de Duchenne, ils recherchent une solution à moindre coût pour transporter la famille. Très vite, ils se lancent dans la création de l'entreprise Hapte pour permettre à d'autres familles d'acquérir des véhicules d'occasion avec des équipements neufs adaptés. C'est ainsi la première entreprise en France à proposer ce type de produit permettant aux familles de bénéficier d'une aide financière de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), jusqu'alors réservée aux véhicules neufs. En 2008, ils sont rejoints par leur fils, François Xavier. Jeune diplômé en commerce, très touché par la maladie de son frère, il s'occupe aujourd'hui de la partie commerciale de l'entreprise. *« De nombreux clients me confient n'être pas sortis de leur ville depuis plusieurs années*, explique-t-il. *Avec l'acquisition d'un véhicule moins cher, ils ont retrouvé le plaisir de visiter des amis, la liberté de se déplacer. »* C'est dans cet esprit que l'entreprise s'est dotée d'une nouvelle société de transformation dans l'Eure. *« Pour satisfaire plus de clients, nous avons besoin de plus de véhicules et donc de crédits bancaires difficiles à obtenir. »* Loin des préoccupations de rentabilité, cette entreprise familiale souhaite avant tout offrir aux personnes à mobilité réduite une solution d'autonomie leur permettant de rompre l'isolement et d'accomplir les actes courants de la vie.

Renseignements sur www.hapte.fr ou au 06 71 44 70 86 ou hapte@hotmail.fr

Une Ulissienne particulièrement active

Catherine De Loeper a non seulement créé une entreprise de coaching mais en plus elle vient de sortir un livre sur la société russe. Portrait d'une femme qui trouve dans son ouverture d'esprit la garantie de sa liberté.

Catherine De Loeper habite depuis vingt-cinq ans un appartement des Hautes Plaines où elle a également domicilié sa société, Homo sapiens coaching. L'accueil est franc, le regard perçant, la parole maîtrisée.
Dès sa petite enfance, avec son père russe installé à Paris, elle apprend la langue, parcourt l'Europe et acquiert une solide aptitude à l'aventure. Après une licence de russe et un DESS de psychologie clinique, elle se passionne pour la confrontation des cultures et se spécialise dans l'accompagnement éducatif des enfants handicapés. Autant de compétences qu'elle enseignera plus tard aux étudiants de Paris Sud et d'ailleurs.
En 2008, elle crée son entreprise sur un concept original : *« le succès de toute entreprise repose sur la coopération de ses acteurs, mais quand la confiance est mise à mal par les barrières linguistiques, psychologiques et culturelles, l'intervention d'un tiers devient nécessaire »*. Elle approche les grands groupes industriels et décline sa méthode en termes de diagnostics, de formation et de développement…
Parce que la Russie est son champ privilégié, elle écrit *Les Russes* (l'Harmattan- 2012), véritable manuel de « *savoir-vivre avec un grand peuple* ». Deux ans de travail pour décrypter les spécificités du pays et donner les clés d'un partenariat réussi...
Curieuse des arts et des techniques, attentive à tout ce qui se passe autour d'elle, elle met un point d'honneur à ne pas se laisser étiqueter et le prouve en préparant un nouvel ouvrage sur la sexualité des Français…

Renseignements sur www.homosapienscoaching.com

C'est en travaillant au sein de l'association France Volontaire, engagée dans l'aide au développement de l'Afrique, que Catherine De Loeper a forgé ses outils de coaching.

L'Odyssée Symphonique vous invite au voyage

C'est à un superbe voyage musical que les Ulissiens sont conviés les 12 et 13 janvier par l'Orchestre Odyssée Symphonique sous la direction de Sabine Aubert. Smetana, Grieg, Khathchatourian, Sibelius sont au programme de ce 24e concert des Rois qui s'annonce enchanteur.

Mettre la musique symphonique à la portée de tous les publics, tout en assurant une grande qualité d'interprétation et dans le strict respect des partitions, c'est la tâche à laquelle se voue l'Odyssée Symphonique et sa cinquantaine de musiciens depuis sa création en 1990. Fidèle à cet engagement, il vous emmènera avec enthousiasme à la découverte de musiques nationales.
Le parcours commence tout au nord au rythme des « danses villageoises » de Grieg dans la campagne de Norvège. Il se poursuit dans les plaines glacées et les forêts de Finlande, où le violon de Sibelius culmine dans une intensité lyrique à couper le souffle. Il continue plus au sud sur la Moldau, la grande rivière tchèque, qui roule et déroule ses flots tantôt endormis, tantôt tumultueux, depuis les forêts de Bohême jusqu'à l'Elbe auquel elle mêle ses eaux, en traversant villes et villages… Et enfin, il s'achève aux confins de l'Arménie et de l'Ukraine, en compagnie des paysans du kolkhoze qui mènent une « Danse du Sabre » tourbillonnante et endiablée autour du feu sur la steppe gelée. La glace, l'eau, le feu… Et la musique.

Samedi 12 janvier à 20 h 30 et dimanche 13 janvier à 16 h 30 au centre Jean XXIII. Entrée : tarif plein 15 € (en prévente 12 €), tarif réduit 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations à l'Office du tourisme de la Vallée de Chevreuse au 01 69 28 59 72 ou sur odyssee-symphonique.com

La langue des signes à la portée de tous

Pour le premier trimestre 2013, la MPT de Courdimanche a décidé de faire un zoom sur le handicap visuel et auditif. Elle y consacre ainsi plusieurs événements, notamment en janvier avec deux initiations à la langue des signes.

En partenariat avec la médiathèque François Mitterrand, la MPT de Courdimanche propose plusieurs sessions d'initiation à la langue des signes entre janvier et mars. Les personnes handicapées sont sans cesse obligées de s'adapter à une société faite pour les valides. Permettre à tous d'apprendre cette langue, c'est donner la possibilité aux valides de communiquer avec les personnes sourdes ou muettes et, pour une fois, de s'ajuster à leur mode d'expression.
La langue des signes est conçue en tant que reproduction de la langue nationale qu'elle visualise et gestualise. Comme toute langue, elle nécessite un apprentissage mais il n'est pas nécessaire d'avoir une surdité pour apprendre ou communiquer en langue des signes. Par exemple de nombreux entendants comme les enfants de sourds ou les interprètes, parviennent à développer un haut degré de bilinguisme.

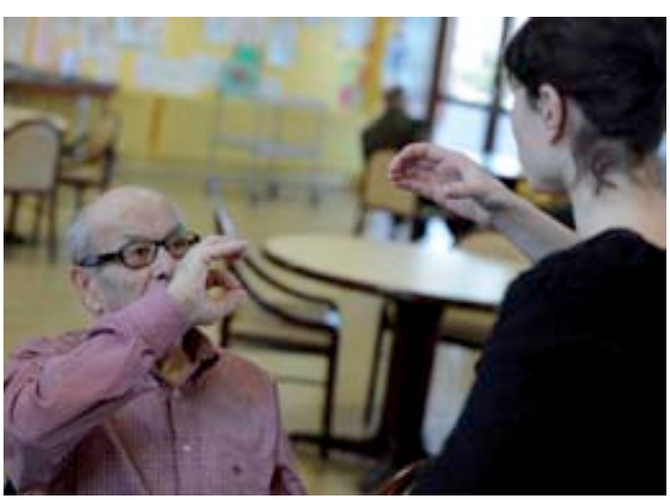

D'où vient la LSF ? Quels sont les gestes de base ? C'est ce que vous pourrez découvrir les 18 et 25 janvier de 19 h à 20 h à la MPT de Courdimanche. Entrée libre sur inscription au 01 69 07 48 04.

En bref…

Vœux à la population

Sonia Dahou, maire des Ulis, et le Conseil municipal convient les Ulissiens à la cérémonie des vœux qui se déroulera samedi 12 janvier à 11 h à l'Espace culturel Boris Vian. Entrée libre.

Apprendre pour le plaisir

L'Université du temps libre est une association qui propose des enseignements ouverts à tous et dans tous les domaines. Aucune condition de diplôme à l'entrée, ni d'examen de fin de cursus, l'objectif est juste d'apprendre pour le plaisir. À venir une conférence sur « l'Opium, une passion Chinoise », lundi 28 janvier à 14 h au cinéma Jacques Prévert.
Renseignements sur www.utl-essonne.org

Agenda culturel

Espace Culturel Boris Vian ■ Maison Pour Tous de Courdimanche
■ Maison Pour Tous des Amonts ■ Radazik ■ Médiathèque François-Mitterrand

SAMEDI 5 À 14 H

RENCONTRE
CLUB SFFF
Amateurs de science-fiction, de fantasy et de fantastique : pour échanger vos bonnes lectures, vos souvenirs de cinéma et de bande dessinée. Renseignements : sfontaine@lesulis.fr

DU 7 JANVIER AU 1ER FÉVRIER

EXPOSITION
MASCARADE

Découvrez les œuvres d'Anouka, artiste ulissienne.

VENDREDI 11 À 17 H 30

RENCONTRE
LECTEURS DE LA TABLE RONDE
Vous avez entre 11 et 18 ans, envie de discuter de vos plaisirs de lecture ? Venez participer à l'acquisition des romans.

VENDREDI 11 À 19 H

RENCONTRE
RÉUNION DE PRÉPARATION WEEKEND SKI
Pour les personnes inscrites au weekend en Savoie du 18 au 20 janvier.

VENDREDI 11 À 20 H

GROUPE DE PAROLE
TOUS PARENTS
« Au secours mon enfant ne veut pas lire »

MARDI 15 À 20 H 30

DANSE HIP-HOP
BALLET 2 RUE

Fresque dansante entre classique et urbain. De Vivaldi à Yann Tiersen, Ballet 2 rue nous transporte dans un univers décalé où les émotions musicales font corps avec la dextérité et les prouesses techniques. 18,50 €

MARDI 15 À 20 H 30

GROUPE DE PAROLE
HABILETÉ PARENTALE
Dédié aux parents d'enfants autistes.

MERCREDI 16 À 15 H 45

ATELIER
ÉVEIL MUSICAL
Atelier parents/enfants de l'espace familles pour les enfants de 2 à 6 ans. Sur inscription.

JEUDI 17 À 20 H

ATELIER
CLUB BRODERIE, TRICOT ET CROCHET
À l'espace familles. Venez découvrir les techniques.

VENDREDI 18 À 19 H

ATELIER
JE DANSE, TU DANSES, DANSONS ENSEMBLE
Espace familles. Partageons les danses que nous connaissons et un repas partagé.

VENDREDI 18 À 19 H

INITIATION
LANGUE DES SIGNES
D'où vient-elle ? Apprendre les gestes de base. Sur inscription. Dans le cadre du trimestre sur le handicap visuel et auditif.

VENDREDI 18 À 20 H 30

THÉÂTRE DE CLOWN
LE GAI SAVOIR DU CLOWN

Tout ce que vous voudriez savoir sur le clown, de l'évolution historique du personnage du clown, depuis sa naissance vers 1770, jusqu'à ses développements les plus contemporains. 18,50 €

SAMEDI 19 À 10 H

ATELIER
COMMENT CHOISIR UN LIVRE AVEC MON ENFANT ?
Espace familles avec la médiathèque.

SAMEDI 19 À 10 H ET 14 H

ATELIER
VIE PRATIQUE INFORMATIQUE
Publiez, partagez, modifiez vos images en ligne.

SAMEDI 19 À 14 H

ATELIER
DÉTENTE ET RELAXATION
Avec les parents à l'espace familles. Sur inscription.

MARDI 22 À 10 H

ATELIER
CUISINE ET PETIT PORTE-MONNAIE
Espace familles avec la diététicienne du Centre de santé municipal. Repas partagé ensemble.

MARDI 22 À 19 H

CONFÉRENCE/DÉBAT
ÉGALITÉ FILLES/GARCONS
Répondre aux questions pour l'éducation de vos enfants. Écoute, conseils, partage d'expérience avec l'association « Paroles de femmes ».

MARDI 22 À 20 H 30

THÉÂTRE/MUSIQUE DU MONDE
BLACK BAZAR

Dandy congolais, il conte sa vie entre son gourbi parisien et le bar afro-cubain, où échouent comme lui des immigrés de tous les coins d'Afrique. Le concert qui suit est une symbiose de deux voix congolaises : Modogo Abarambwa et Sam Tshintu. 18,50 €.

MERCREDI 23 À 14 H

ATELIER
CUISINE
Parents/enfants, animé par une habitante.

VENDREDI 25 À 19 H

INITIATION
LANGUE DES SIGNES
D'où vient-elle ? Apprendre les gestes de base. Sur inscription. Dans le cadre du trimestre sur le handicap visuel et auditif.

VENDREDI 25 À 20 H

GROUPE DE PAROLE
HABILETÉ PARENTALE
Pour les parents d'enfants DYS (dyslexiques, dyscalculiques, dysorthographiques).

SAMEDI 26 À 9 H 30

PETIT-DÉJ
RERS
Le Réseau d'échanges réciproques de savoirs se rencontre pour discuter des projets et accueillir les nouveaux participants - Sur inscription.

SAMEDI 26 À 10 H

INITIATION
COIFFURE
Ateliers espace familles. Astuces pour se faire un chignon, des coiffures, se couper la frange, etc. Sur inscription.

SAMEDI 26 À 10 H 30

CONTES
LA BOÎTE À HISTOIRE
« Ce matin-là, le petit bonhomme est bien au chaud dans sa maisonnette, quand quelqu'un vient frapper à sa porte. Qui donc cela peut-il être ? »

SAMEDI 26 À 14 H

RENCONTRE
CLUB SFFF
Amateurs de science-fiction, de fantasy et de fantastique : pour échanger vos bonnes lectures, vos souvenirs de cinéma et de bande dessinée. Renseignements : sfontaine@lesulis.fr

SAMEDI 26 À 21 H

CONCERT R'N'B
MONSIEUR NOV

En amont de la sortie de son second album prévu pour 2013, Monsieur Nov vient au Radazik présenter ses nouveaux titres pour lesquels il sera accompagné du live band « Groov'on Project ». Tarifs : 8/12 €

MARDI 29 À 10 H

DANSE CONTEMPORAINE
ET SI J'ÉTAIS MOI !

Un appel aux métamorphoses en se connectant aux êtres et aux objets qui peuplent le monde de l'enfance. Le spectacle retrace l'éclosion qui nous a fait grandir et devenir un être unique. 12,50 €

MERCREDI 30 À 14 H 30

DANSE CONTEMPORAINE
ET SI J'ÉTAIS MOI !

JEUDI 31 À 10 H 30

ATELIER
LECTURE POUR LES TOUT-PETITS
Espace familles avec la médiathèque.

DU 09 AU 15 JANVIER

ANIMATION
LES CINQ LÉGENDES
Conseillé à partir de 6 ans
Mer. 9 : 14 h 30 (2D)
Sam. 12 : 15 h (3D)
Dim. 13 : 15 h (2D)

COMÉDIE
DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH
Avec Omar Sy, Laurent Lafitte, Sabrina Ouazani
Mer. 9 : 20 h 30 - Sam. 12 : 21 h
Dim. 13 : 17 h 30 - Mar. 15 : 20 h 30

CONTE FANTASTIQUE
LES BÊTES DU SUD SAUVAGE
VO. Avec Quvenzhané Wallis, Dwight Henry, Levy Easterly
Mer. 9 : 17 h - Ven. 11 : 20 h 30
Sam. 12 : 18 h - Dim. 13 : 20 h 30
Lun. 14 : 20 h 30

DRAME
À BOUT DE SOUFFLE
Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Seberg, Henri-Jacques Huet
Jeu. 10 : 15 h

COMÉDIE DRAMATIQUE
LE DICTATEUR
VO. Avec Charles Chaplin, Jack Oakie, Paulette Goddard
Jeu. 10 : 20 h. Film suivi d'une rencontre avec Charlotte Garson, critique

DU 16 AU 22 JANVIER

ANIMATION
MAISON SUCRÉE, JARDIN SALÉ
À partir de 3 ans
Mer. 16 : 14 h 30 - Sam. 19 : 15 h
Dim. 20 : 15 h

AVENTURE
L'ODYSSÉE DE PI
Avec Suraj Sharma, Irrfan Khan, Ayush Tandon
Mer. 16 : 17 h (2D) - Jeu. 17 : 20 h 30 (2D)
Ven. 18 : 20 h 30 (3D) - Sam. 19 : 21 h (3D) - Dim. 20 : 17 h 30 (2D)

COMÉDIE DRAMATIQUE
MAIN DANS LA MAIN
Avec Valérie Lemercier, Jérémie Elkaïm, Béatrice de Staël
Mer. 16 : 20 h 30 - Jeu. 17 : 15 h
Sam. 19 : 18 h - Dim. 20 : 20 h 30
Lun. 21 : 20 h 30 - Mar. 22 : 20 h 30

DU 23 AU 29 JANVIER

ANIMATION
L'HISTOIRE DU PETIT PAOLO
Conseillé à partir de 3 ans
Mer. 23 : 10 h 30. Spécial musique avec Gaël Mevel, musicien, accueil croissant à 10 h.
Mer. 23 : 14 h 30 - Sam. 26 : 15 h
Dim. 27 : 15 h

DRAME
RENOIR
Avec Michel Bouquet, Christa Theret, Vincent Rottiers
Mer. 23 : 20 h 30
Jeu. 24 :15 h
Sam. 26 : 21 h
Dim. 27 : 17 h 30
Mar. 29 : 20 h 30

DRAME
FOXFIRE, CONFESSIONS D'UN GANG DE FILLES
VO. Avec Raven Adamson, Katie Coseni, Madeleine Bisson, Claire Mazerolle, Paige Moyles, Lindsay Rolland-Mills
Mer. 23 : 17 h - Ven. 25 : 20 h 30
Sam. 26 : 18 h - Dim. 27 : 20 h 30
Lun. 28 : 20 h 30

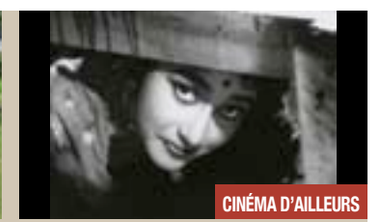

DRAME
L'ASSOIFFÉ
VO. Avec Guru Dutt, Mala Sinha, Waheeda Rehman
Jeu. 24 : 20 h. Accueil avec un thé indien préparé par l'association « Entr'Inde ». Film suivi d'une rencontre avec Martine Armand, programmatrice de l'Été indien au musée Guimet.

DU 30 JANVIER AU 5 FÉVRIER

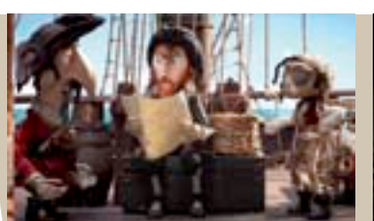

ANIMATION
SELKIRK, LE VÉRITABLE ROBINSON CRUSOÉ
Conseillé à partir de 6 ans
Mer. 30 : 14 h 30
Sam. 2 : 15 h - Dim. 3 : 14 h 30

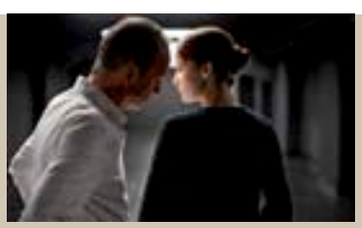

DRAME
UNE HISTOIRE D'AMOUR
Avec Benoît Poelvoorde, Laetitia Casta, Richard Bohringer, Reda Kateb
Mer. 30 : 20 h 30
Jeu. 31 : 15 h
Sam. 2 : 21 h
Dim. 3 : 20 h 30
Lun. 4 : 20 h 30

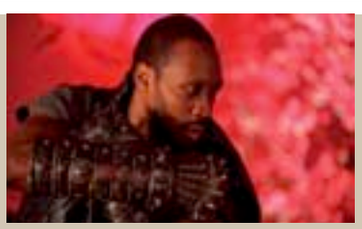

AVENTURE
L'HOMME AUX POINGS DE FER
Avec RZA, Russell Crowe, Lucy Liu
Jeu. 31 : 20 h 30
Ven. 1er : 20 h 30
Sam. 2 : 18 h

DRAME
LES ENFANTS DU PARADIS
Avec Arletty, Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur
Mer. 30 : 17 h
Dim. 3 : 16 h. Film suivi d'une rencontre avec Claudine Le Pallec-Marand, enseignante à l'université Paris 8.
Mar. 5 : 20 h

BONNET STORES

- Stores Intérieurs & Extérieurs • Fenêtres
- Portes • Portails • Volets • Portes de Garage
- Alarmes • Pergolas bioclimatiques

*Vous êtes **riverains** de l'**aéroport de Paris-Orly** et votre logement est situé dans le plan de gêne sonore, alors **bénéficiez de l'aide** à l'**insonorisation par les Aéroports de Paris.***

Jusqu'à 80% de votre facture pris en charge !

Alors n'hésitez pas à changer vos fenêtres !

*La société **BONNET STORES**, proche de chez vous, est à votre disposition pour établir un devis et tous renseignements complémentaires.*

Contactez nous au :
01 69 10 11 00

23, chemin de Chilly - 91160 CHAMPLAN
01 69 10 11 00 - www.bonnet-stores.com

Restaurant chinois
La Merveille des Ulis
Buffet + Wok + Grillades à Volonté

Tél. : 01.60.10.88.88
1, avenue des Causses - 91940 Les Ulis
Le restaurant dispose de plus de 70 places de parking au sous-sol et à l'entrée

ROC-ECLERC

01.64.46.01.45
Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7

Organisation complète des obsèques
Toutes démarches administratives - Contrat obsèques - Devis gratuit - Caveaux - Monuments - Choix d'articles funéraires

35, bd Dubreuil - 91400 ORSAY
(près gare Orsay Ville)

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Réseau des **Ulis** 2 3 4 5 8 9 11 12 21

Les Cars d'Orsay vous adressent leurs meilleurs voeux pour

2013

et restent à votre écoute.

www.carsdorsay-transdev.fr

LES CARS D'ORSAY
VEOLIA TRANSDEV TRANSPORT
5 rue Angiboust
ZI Fontaine de Jouvance
91460 MARCOUSSIS

Pour tout renseignement appelez le :
Tél : 01.64.49.54.49

www.mediatheques.scientipole.fr

Vos médiathèques à portée de clics

Catalogue en ligne, dossiers thématiques, actualité du réseau, espace jeunesse...

Réseau des Médiathèques
CAPS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLATEAU DE SACLAY

SAMEDI 24 NOVEMBRE |

Les Ulissiens étaient invités à découvrir l'avancement des chantiers du cœur de ville.

SAMEDI 1ER DÉCEMBRE |

Sur invitation de la députée Maud Olivier, le CRE a visité l'Assemblée nationale.

7 ET 8 DÉCEMBRE |

Grâce à la participation et la mobilisation des Ulissiens, le Téléthon a reversé cette année **9 315 €** à l'AFM soit 1 200 € de plus qu'en 2011.

MERCREDI 12 DÉCEMBRE |

La soirée des Trophées des sports a rassemblé la grande famille du sport ulissien pour récompenser les sportifs titrés mais aussi les entraîneurs, bénévoles et l'association de l'année.

SAMEDI 22 DÉCEMBRE |

Spectacle, goûter géant, animations déambulatoires, feu d'artifice, Saveurs d'hiver a plongé les habitants dans l'univers de la magie.

LES JEUNES, PRENEZ LE POUVOIR,

VOTEZ !

Conseil de Jeunes

Mardi 12 février 2013, élections du Conseil de Jeunes

Point information jeunesse : 01 69 29 34 63
www.lesulis.fr

les Ulis